

# ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE D'UNE OFFRE DE TÉLÉMÉDECINE

Objectifs, méthodologie, financements

1 JOUR, 7 HEURES

ACTION SOCIALE

CODE : GAS28

## Objectifs de la formation

- Lancer un projet de télémédecine
- Construire un projet en lien avec la politique de santé régionale
- Respecter les grandes étapes de déploiement d'une offre de télémédecine
- Savoir accompagner les professionnels de santé et les patients dans le cadre d'un déploiement d'un dispositif de télémédecine

## Animée par

- **MARTINEZ Pierre**  
Consultant en e-santé,

## Public concernés

- Élu ; Directeur Général Adjoint (DGA) ; Directeur Général des Services (DGS) ; Responsable et technicien des Services Santé et Sociaux ; Tout agent impliqué dans un projet de télémédecine

## Dates

- **Paris**  
04/06/2019  
18/10/2019

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la

## Enjeux juridiques, stratégiques et techniques de la télémédecine

- Maîtriser la dimension juridique de la télémédecine : cerner l'environnement législatif
- Définir la pratique médicale au moyen de technologies de l'information et de la communication : téléconsultation, téléexpertise, téléassistance, télésurveillance, régulation
- Consentement, confidentialité, sécurité des données : identifier les risques et savoir les maîtriser
- Connaître les solutions actuelles pour la télémédecine : savoir déchiffrer l'offre d'e-santé

## Identifier les caractéristiques d'un projet de télémédecine

- Connaître l'organisation de la télémédecine en région : un schéma directeur piloté par une instance dédiée aux systèmes d'information en santé, quel est le rôle des GRADeS (Groupement Régional d'Appui au Développement de la eSanté)
- Quel est le rôle régulateur de l'ARS
- Connaître la convention de télémédecine et faire le point

formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis

## Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

## Tarifs

- |  |            |
|--|------------|
| ■ Communes > 40 000 habitants, autres établissements publics | 890,00 €HT |
| ■ Entreprises privées  | 990,00 €HT |
| ■ Communes < 40 000 habitants                                | 590,00 €HT |

sur la convention de télémédecine entre le porteur de projet et l'ARS

## Concevoir une offre de télémédecine sur un territoire avec l'ARS

- Développer une offre de télémédecine en cohérence avec le Projet Régional de Santé
- Constituer une équipe médicale
- Savoir répondre à un besoin de la population
- S'appuyer sur des acteurs locaux
- Assurer le financement pérenne du projet : ARS, collectivités locales, région, assurance maladie, acteurs privés

## Déployer opérationnellement un projet de télémédecine

- Valider techniquement le projet
- Informer, communiquer autour de ce nouveau type de médecine
- Former l'écosystème médical
- Coacher les aidants
- A quels points de vigilance s'attacher
- Évaluer et améliorer le projet : quels indicateurs mettre en place et suivre